



# La Stratégie Nationale de Développement Durable

## Qu'est ce que la SNDD ?

Depuis 2006 la France fixe tous les trois ans un cadre de référence et les orientations pour un Développement Durable des acteurs de la Nation, publics et privés. Fin juillet 2010, le Comité interministériel pour le Développement Durable a adopté cette Stratégie Nationale de Développement Durable (SNDD) pour la période 2010-2013. Dans un contexte de crise économique, sociale et environnementale, la SNDD travaille à rendre l'économie plus verte et équitable. D'autant que 2010-2013 est la période phare pour atteindre les objectifs définis par le gouvernement dans le cadre du Grenelle de l'environnement. Cette nouvelle version se veut « plus courte, plus pédagogique et plus stratégique que la précédente ».

## 9 défis clés

La SNDD 2010-2013 se concentre sur 9 défis clés : Consommation et production durable, Société de la connaissance, Gouvernance, Changement climatique et énergies, Transport et mobilités durables, Conservation et gestion durable de la biodiversité et des ressources naturelles, Santé publique et prévention et gestion des risques, Démographie, Immigration et inclusion sociale, Défis internationaux en matière de Développement Durable et de pauvreté.

Elle couvre donc les grands objectifs du Grenelle (production de déchets, valorisation des produits verts, valorisation du renouvelable et du recyclé...) mais développe aussi le volet social, pour couvrir davantage tous les pendants du Développement Durable. Quelques exemples d'objectifs sur les volets de l'équité, de la connaissance et du développement : adaptation des formations professionnelles aux enjeux du durable, emplois des personnes en situation de handicaps (porter à 6 % le recrutement de personnes handicapées dans toutes les entreprises), lutte contre le décrochage scolaire précoce (réduire à 10% le taux de déscolarisation), développement du financement privé de la recherche (avec un budget revu à la hausse à 3 % du PIB dès 2010), renforcement de l'aide au développement des pays du Sud (de 0,39 % du revenu national brut à 0,7 % d'ici 2015, soit 10 milliards d'euros).



## Des plans d'action concrets et transparents

Chacun des neuf défis est décliné en objectifs et actions concrètes et quantifiables. Par exemple, concernant le défi n°1, la SNDD propose de « développer l'affichage des caractéristiques environnementales sur les produits de consommation courante ».

19 indicateurs (15 indicateurs phares et 4 indicateurs de contexte économique et social) permettront de rendre compte et d'évaluer la mise en œuvre de la Stratégie dans les politiques publiques nationales. Des indicateurs tels que : le taux de chômage, les émissions de gaz à effet de serre, la consommation d'énergie des transports, le taux d'emploi des seniors, la participation des femmes aux instances de gouvernance... Une trentaine d'indicateurs de second niveau viendront compléter les 19 premiers (ex : part des transports en commun, taux de recyclage des déchets, chômage de longue durée, taux de participation aux élections...). Ils devraient être opérationnels fin mars 2011.

La SNDD fera l'objet d'un rapport annuel au Parlement et sera rendu public.

## Le Développement Durable pour tous

Fin 2010, chaque ministère devra présenter un plan d'actions prenant en compte les objectifs de la SNDD. Pour les y aider, sera installé un comité du développement durable et, pour chaque ministère, sera désigné un Haut fonctionnaire du Développement Durable chargé de préparer et de suivre la SNDD. La première réunion de ces émissaires devrait avoir lieu en septembre.

Des actions et idées ont d'ailleurs déjà vues le jour au sein du ministère du travail, avec les mesures du 2e Plan santé au travail (2010-2014), du ministère de l'agriculture avec l'obligation d'établir un audit énergétique des 100 000 exploitations agricoles, au secrétariat à la prospective et au numérique avec l'idée d'un bonus-malus écologique sur les produits des nouvelles technologies.

Côté pratique, aucun budget ni sanctions n'est prévu car la SNDD est une stratégie visant à orienter les politiques, et non pas une norme d'application stricte. Toutefois on peut noter le système bonus-malus porté par la politique de l'Etat exemplaire, selon lequel 1% du budget des ministères est conditionné aux actions vertueuses entreprises par ces derniers.